Pays Diois aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

NEWSLETTER SERVICE ÉCONOMIE
NOVEMBRE 2026 // NUMÉRO 17

QUOI DE NEUF DANS LE PAYS DIOIS ?

🔥 Incendie de juillet : des aides pour les entreprises du Diois

Votre activité a été impactée par l'incendie de juillet ? Plusieurs dispositifs de soutien sont proposés :

- 💶 **Compenser une perte de chiffre d'affaires** : Si vous êtes : commerçants, artisans avec point de vente, hébergements touristiques professionnels marchands ou gestionnaires de sites de loisirs de plein air, une **aide régionale** pouvant atteindre 10 000 €, sous conditions, pour les entreprises éligibles ayant subi une baisse de **CA mensuel** d'au moins **30 %**.

👉 Consulter les conditions et déposer une demande

- 🛠️ **Financer vos travaux et investissements** : les commerçants et artisans avec point de vente peuvent bénéficier d'une aide pouvant atteindre 60 % des dépenses éligibles, grâce au cumul des financements **régional** et intercommunal.

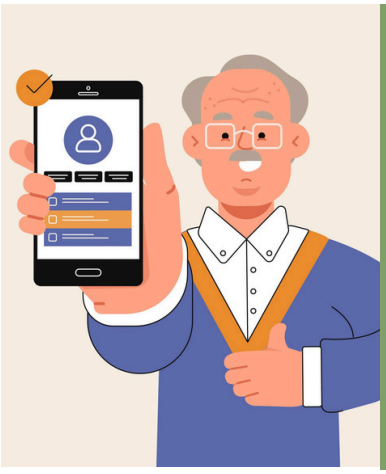
👉 Consulter le dispositif d'investissement. Contact interco : Anouk Avons — anouk.avons@paysdiois.fr

- 🤝 **Faire face aux difficultés de trésorerie** : l'Urssaf propose des solutions aux employeurs et travailleurs indépendants, notamment des reports de cotisations, sous conditions.

👉 Dispositifs d'accompagnement de l'Urssaf (et ici aussi)

📅 Attention : les demandes pour les deux aides régionales doivent être déposées avant le 31 décembre 2026. Pour toute question sur les aides régionales : aide-urgence-eco@auvergnerhonealpes.fr.





📣 Entreprises du Diois : gagnez en visibilité auprès des seniors !

Commerçants, artisans, restaurateurs, producteurs, professionnels du tourisme, du sport et du bien-être : rejoignez le réseau PASS'Région seniors !

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose aux habitants de 65 ans et plus une carte gratuite donnant accès à des avantages exclusifs.

En devenant partenaire, vous bénéficiez d'une visibilité auprès de 2 millions d'utilisateurs potentiels, grâce au référencement et à la géolocalisation de vos offres sur une application dédiée.
L'adhésion est simple, rapide et gratuite ! Il vous suffit de proposer un avantage aux détenteurs du Pass : réduction, tarif préférentiel ou offre spéciale.

👉 Cliquez ici et Devenez partenaire du PASS'Région seniors

ZOOM SUR...

📅 Retraite : informez-vous sur vos droits ou relayez l'information à vos salariés !

Vous approchez de l'âge de la retraite, ou certains de vos salariés s'interrogent sur leur départ ? La CARSAT propose des rendez-vous individuels avec une conseillère retraite, par téléphone ou en visioconférence, accessibles depuis **France Services** de Die.

Ces échanges permettront de faire le point sur sa situation personnelle, notamment concernant :

- l'âge légal de départ à la retraite ;
- le dispositif de retraite anticipée pour carrière longue ;
- la prise en compte des enfants dans le calcul des droits.

📍 Deux créneaux sont proposés : Lundi 21 décembre 2026 au matin ou Lundi 4 janvier 2027 après-midi.
Les rendez-vous se déroulent dans un bureau confidentiel à France Services de Die. Les places étant limitées à 8 rendez-vous par demi-journée, **l'inscription est indispensable.**

👉 Vous êtes concerné·e ou souhaitez transmettre l'information à vos salariés ?
📞 Contactez **France Services de Die au 04 75 22 31 87** pour prendre rendez-vous.



economie@paysdiois.fr
04 75 22 29 44

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne